

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 162/SEJ promulguant le décret n° 67-967 du 27 octobre 1967 portant statut des navires et autres bâtiments de mer (J.O.R.F. du 4 novembre 1967, page 10836).

n° 162/SEJ

Ministère  
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication  
4 mars 1968

Numéro JO  
n° 5 du 10/03/1968

Date du numéro  
10 mars 1968

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1er

— Est promulgué dans le Territoire Français des Afars et des Issas le décret n 67-967 du 27 octobre 1967 portant statut des navires et autres bâtiments de mer (J.O.R.F. du 4 novembre 1967, page 10836).

#### Art. 2

— Le présent décret sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.